

Master Mention Journalisme														Responsable de la formation : Axel BOURSIER										Effectifs 18										
														secrétariat pédagogique : Valérie Amyot										M1 ou M2										
Année 2024-2025														répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances et des Compétences						Dpt	Nb de Groupes 1				Coût HETD			FI	FA	FC
Niveau M1/M2 semestre 1/2/3/4																1ère session			2ème session								18							
Intitulé des cours		Responsable de l'enseignement	CM	TD	TP	Autre	ECTS UE/EC	Coef UE/EC	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	CM	TD	TP	ENT APP	18	18	0													
SEMESTRE 1																																		
UE1		Culture générale 1				63		71		12		12																						
EC1 Culture générale		Conférenciers	21		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		21	0														
EC2 Connaissance du Web		Axel Boursier	24		12		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	1	36		12	0														
EC3 Vie politique et sources d'information 1		Jean-Claude Lescure	24		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	36		0	0														
EC4 Initiation à l'économie 1		Antoine Jourdan	14		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		14	0														
EC5 Opinion publique et médias		Mutualisé avec le master IEC	15		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	0	0		0	0														
EC6 Anglais 1		Estève Marie	24		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		24	0														
UE2		Pratique professionnelle du journalisme				222		18		18																								
EC1 Pratique et culture des médias		Sarah Benlolo	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC2 Atelier TV 1		Frédéric Brindelle	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC3 Atelier journalisme dépêches 1		Ludovic Luppino	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC4 Atelier radio 1		François Lepage	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC5 Atelier Multimédia 1		Bernadette Pasquier	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC6 Projets tuteurés 1			12		0		0	0	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	4	0		48	0														
EC7 Fondamentaux transversaux		Bernadette Pasquier	30		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		30	0														
UE3		Master Class				12		0		0																								
EC1 Master class			12								PAS DE SESSION 2			1	0	18		0	0															
Total heures étudiant M1S1 Journalisme :														368	75	293	30	30	Total HETD Obligatoire 419										Tot Réf 0					
SEMESTRE 2																																		
UE1		Culture générale 2				88		24		10		10																						
EC1 Initiation à l'économie 2		Antoine Jourdan	14		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	21		0	0														
EC2 Médias et controverses		Axel Boursier	36		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	54		0	0														
EC3 Vie politique et sources d'information 2		Jean-Claude Lescure	24		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	36		0	0														
EC4 Sociologie		Erwan Lecoecur	14		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	21		0	0														
EC5 Anglais 2		Estève Marie	24		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		24	0														
UE2		Professionnalisation 2				216		17		17																								
EC1 Atelier Presse Ecrite		Thomas Giraudet	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC2 Atelier journalisme dépêches 2		Ludovic Luppino	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC3 Atelier radio 2		François Lepage	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC4 Atelier Multimédia 2		Bernadette Pasquier	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC5 Atelier télévision 2		Frédéric Brindelle	36		3		3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
EC6 Mémoire par le projet		Axel Boursier & Jean-Claude Lescure	36		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		36	0														
UE3		Missions en entreprise 10 semaines				10		3		3																								
EC1 Stages en entreprise 10 semaines			10		3		3	3	CC	O	100%	PAS DE SESSION 2			0	4	0		40	0														
UE4		Master Class 2				12		0		0																								
EC1 Master Class 2			12						CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	18		0	0														
Total heures étudiant M1S2 Journalisme :														350	100	250	30	30	Total HETD Obligatoire 430										Tot Réf 0					
Total heures étudiants M1 Journalisme														718	175	543	60	60	Total HETD M1 849										Total 0					
SEMESTRE 3																																		
UE1		Culture générale 3				24		12		6		6																						
EC1 Pratiques et sources médiatiques		Jean-Claude Lescure	12		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	18		0	0														
EC2 Mémoire par le projet		Axel Boursier & Jean-Claude Lescure	12		35		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			0	1	0		12	0														
EC3 Déontologie et droit de la presse		Conférenciers	12		2		2	2	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2			1	0	18		0	0														
UE2		Professionnalisation 3				154		18		18																								

EC1	Atelier écritures 3	Faiza Zerouala	24	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC2	Atelier Radio 3		24	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC3	Atelier Multimédia 3	Bernadette Pasquier	32	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	32	0	
EC4	Nouvelles Ecritures		24	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC5	Atelier télévision 3		30	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	30	0	
EC6	Projets tuteurés 3	Bernadette Pasquier	20	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	4	0	80	0	
UE3 Mission en entreprise			10	6	6					40						
EC1	Stage 8 semaines		10	6	6	CC	E + O	40% et 60%	PAS DE SESSION 2		0	4	0	40	0	
Total heures étudiant M253 Journalisme :			200	24	176	0	0	30	30	Total HETD Obligatoire			302	Tot Réf	0	
SEMESTRE 4																
UE1	Professionnalisation 4		126	17.50	17.50											
EC1	Atelier Ecritures 4		24	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC2	Atelier radio 4		24	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC3	Atelier Multimédia 4	Bernadette Pasquier	30	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	30	0	
EC4	Atelier Télévision 4		24	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
EC5	Atelier écriture documentaire		24	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	24	0	
UE2 Culture générale 4			10	10	6.5	6.5										
EC1	Pratiques et sources médiatiques	Jean-Claude Lescure	10	3.5	3.5	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		1	0	15	0	0	
EC2	Production journalistique (book et mémoire)	Axel Boursier & Jean-Claude Lescure	10	35	3	3	CC	E et/ou O	100%	PAS DE SESSION 2		0	1	0	10	0
UE3 Mission en entreprise 4			10	6	6											
EC1	Stage 8 semaines		10	6	6	CC	E + O	40% et 60%	PAS DE SESSION 2		0	4	0	40	0	
Total heures étudiant M254 Journalisme :			156	10	146	30.00	30	Total HETD Obligatoire			191	Tot Réf	0			
Total heures étudiants M2 Journalisme			426	34	322	70	60.00	60	Total HETD M1			493	Total	0		
Total heures étudiants Master Journalisme			1144	209	865	70	120	120	Total HETD M1			1342	Total	0		

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master		
Mention Journalisme		
Applicable à tous les parcours de la mention		
Utilisation des notes de première et deuxième session		
	Nombre de sessions	1
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS		
Absence des étudiants aux examens		
Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année		
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20		
Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année		
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20		
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en session unique : règles 2 et 4		
Compensations Capitalisation		
La formation de M1 est annualisée		Non
La formation de M2 est annualisée		Non
Les UE ou semestres 1, 2, 3 ou 4 obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 sont capitalisés		Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 sont capitalisées		Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 sont capitalisés		Oui
L'étudiant est admis aux semestre 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC		Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent		Oui
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent		Oui
Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants		Oui
Règles particulières de validation de l'année de M1 et M2 non indiquées ci-dessus		
L'assiduité est obligatoire ; toute absence, quel qu'en soit le motif, est prise en compte pour l'évaluation.		
Toute absence aux cours doit être justifiée, auprès du secrétariat pédagogiques, par la production d'un certificat médical ou arrêt de travail ou pour les absences de droit, par un document administratif officiel.		
Toutes les absences seront comptabilisées et pourront engendrer une défaillance à l'enseignement qui ne pourra pas être validé.		
Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M1 et M2		
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M1 sont définies par le responsable de la formation		Oui
Durée du stage : 10 semaines		
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M2 sont définies par le responsable de la formation		Oui
Durée du stage : 2x8semaines		
La durée de la période en entreprise est définie par le calendrier de la formation lorsque celle-ci est proposée en apprentissage		Oui
Durée du stage : annuelle		
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit en anglais		Non
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un d'une soutenance orale en anglais		Non
L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais		Oui
Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise		3
Note d'écrit		Oui
Note de présentation orale		Oui
Evaluation du référent entreprise		Oui
Autre :		Non
Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise		
Chaque période de stage est notée sur 20, la moyenne des trois doit être supérieure à 10. A la fin du M2, une soutenance portant sur les travaux réalisés pendant le stage est organisée.		
Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise		
Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1		
Mode de validation du Master		
Si la formation est semestrialisée, les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre		
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année		
Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2		
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2		
Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :		
Pour les étudiants inscrits en M1 à l'UCP, le passage en M2 peut être conditionnel		Oui
Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel		Oui
Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois		Oui
Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois		Oui
Le redoublement en M2 dans une formation par alternance est autorisé		Non
Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master		
Mention du diplôme : mention Passable : 105m<12 ; Assez-Bien : 125m<14 ; Bien : 145m<16 ; Très Bien : m≥16		
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des deux années du master		Oui
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne du M2		Non
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne du M2 fait à l'UCP		Oui
Règle particulière pour le calcul de la mention du master :		